

Jésus la voulait jeter par toute la terre. Ses apôtres seraient le sel non du seul pays Juif, mais de la terre ; ils seraient la lumière non d'un peuple, mais bien du monde. Et, au soir de sa vie il commandait — le Christ Jésus — à ses envoyés d'être ses témoins « à Jérusalem, dans la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre ».

Ce programme du Christ qu'on trouve dans l'Évangile, qui donc, se demande le prédicateur, a su l'appliquer ; si nous interrogeons l'histoire, quel « mouvement religieux » nous montrera-t-elle, s'adressant au monde entier. Et après avoir d'un mot écarté du débat les « mouvements » qui ont été ceux des Montanistes, des Donatistes, des Ariens ou de l'Église grecque, l'orateur arrive au protestantisme moderne. Est-ce lui qui applique le programme d'universalité du Christ ? « Il est partout », dit-on ? Oui, partout, mais partout différent et contradictoire. Son histoire, c'est celle des « variations ». D'ailleurs, d'après son principe même du libre-examen, quelle doctrine universelle, quelle hiérarchie universelle, quelle législation universelle, quelle catholicité peut-il offrir ? Ceux qu'on a appelés « les pacifiques commis-voyageurs de la bible » sont-ils jamais des missionnaires universels, qui s'adressent à tous en présentant à tous une même doctrine ? Ne sont-ils pas d'abord des nationaux, des Anglais ou des Allemands ? « Loin de moi la pensée froide et mesquine, s'écrie l'orateur, de méconnaître les admirables dévouements que le christianisme peut encore inspirer chez ceux qui le possèdent imparfaitement ; mais par la faute de ses fondateurs le protestantisme est condamné à n'être qu'une religion d'État, qui a besoin de l'État et s'appuie sur l'État. Ce n'est pas une force libre, elle est enchaînée au char de l'État. L'État gouverne, par exemple, les 26 Églises évangéliques de l'Allemagne moderne, du même droit extérieur de haute police et au nom de l'ordre. Contre les caprices — ou les injustices — du droit civil, ces églises nationales et essentiellement locales ne peuvent appeler à aucun tribunal supérieur dans le domaine de la pensée et de l'interprétation de la vérité. Et, « après une expérience de quatre siècles, on peut croire que le protestantisme a trouvé avant tout, dans cette protection de l'État, une garantie de sécurité et un abri pour se disputer à l'aise » (Goyau) ; mais il